

12 janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les incivilités en matière de propreté publique : 94 communes subsidiées pour s'équiper de caméras de vidéosurveillance

94 communes viennent d'être sélectionnées pour recevoir un subside de la Wallonie leur permettant de s'équiper en matériel de vidéosurveillance. Elles avaient pour cela répondu à un appel à projets initié en septembre dernier qui leur offrait la possibilité de recevoir un montant maximum de 25.000 euros par commune. Au total, c'est un budget d'1,8 million d'euros qui a été dégagé à l'initiative de la Ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier. L'objectif : renforcer l'efficacité des communes dans l'identification des auteurs d'incivilités ayant un impact sur la propreté publique.

Offrir aux citoyens un espace public propre et de qualité est une priorité de la Wallonie et de ses 262 communes. En témoigne l'énorme engouement manifesté par les 151 communes candidates à l'obtention du soutien financier.

Au total, 94 communes ont été sélectionnées sur base d'un dossier solidement étayé, mettant en avant les emplacements potentiels identifiés pour être équipés d'une caméra et la manière dont les communes vont s'organiser pour exploiter au mieux les images fournies. Les communes ont jusqu'en juillet 2022 pour installer les caméras (fixes ou mobiles) sur leur territoire.

Cette installation de caméras de surveillance est encadrée par un [guide](#) juridique et technique réalisé par l'asbl BeWaPP consultable en ligne : <https://www.walloniepluspropre.be/repression/#guide>. Ces caméras doivent être destinées à la propreté publique et l'utilisation des images répond bien entendu aux conditions de la Loi sur les caméras de surveillance, notamment en ce qui concerne le respect de la vie privée.

La sanction, complémentaire aux actions de prévention des déchets.

Avec cet équipement répressif, la Région et les communes wallonnes veulent agir contre le sentiment d'impunité d'une petite partie de la population. [Les amendes ont d'ailleurs été doublées pour les incivilités les plus courantes.](#)

Au-delà de la sanction, qui reste l'étape ultime mais nécessaire, les caméras de vidéosurveillance ont également un rôle préventif et dissuasif fort important.

Pour Céline Tellier, Ministre wallonne de l'Environnement, "Nous multiplions les projets pour tendre vers le zéro-déchet. Par ailleurs, la lutte contre la malpropreté publique comprend également des actions de sensibilisation, d'éducation, de participation citoyenne et de développement de solutions concrètes proposées aux habitants afin de se débarrasser aisément de leurs déchets quand ils se

trouvent dans l'espace public. Il n'y a donc plus d'excuses : la Wallonie n'est pas une poubelle et il est temps que les malpropres le comprennent !".

La mise en place de caméras s'inscrit donc dans une approche globale et intégrée de prévention des déchets à l'échelle de la Wallonie. Une démarche globale partagée par de nombreuses communes qui se sont lancées depuis peu dans la rédaction d'un Plan local de propreté afin d'articuler ces différentes facettes de la lutte contre la malpropreté. Un budget d'un million et demi d'euros a été dégagé pour ces plans locaux de propreté.

Liste des communes sélectionnées pour l'installation de caméras de surveillance

Province	Commune
Brabant Wallon	Beauvechain
Brabant Wallon	Braine-le-Château
Brabant Wallon	Court-Saint-Etienne
Brabant Wallon	Hélécine
Brabant Wallon	Jodoigne
Brabant Wallon	Mont-Saint-Guibert
Brabant Wallon	Waterloo
Hainaut	Antoing
Hainaut	Bernissart
Hainaut	Braine-le-Comte
Hainaut	Chapelle-lez-Herlaimont
Hainaut	Charleroi
Hainaut	Châtelet
Hainaut	Comines-Warneton
Hainaut	Dour
Hainaut	Enghien
Hainaut	Estaimpuis
Hainaut	Estinnes
Hainaut	Farciennes
Hainaut	FLEURUS
Hainaut	Fontaine-l'Evêque
Hainaut	Frameries
Hainaut	Gerpennes
Hainaut	Hensies
Hainaut	Honnelles
Hainaut	Jurbise
Hainaut	La Louvière
Hainaut	Lens
Hainaut	Les Bons Villers
Hainaut	Manage
Hainaut	Mons
Hainaut	Montigny-le-Tilleul
Hainaut	Mouscron
Hainaut	Pecq
Hainaut	Peruwelz

Hainaut	Pont-à-Celles
Hainaut	Quaregnon
Hainaut	Quévy
Hainaut	Quiévrain
Hainaut	Saint-Ghislain
Hainaut	Sivry-Rance
Hainaut	Tournai
Hainaut	Thuin
Liège	Ans
Liège	Aubel
Liège	Bassenge
Liège	Chaufontaine
Liège	Clavier
Liège	Dison
Liège	Engis
Liège	Ferrières
Liège	Flémalle
Liège	Fléron
Liège	Grâce-Hollogne
Liège	Héron
Liège	Jalhay
Liège	Juprelle
Liège	Kelmis - La Calamine
Liège	Liège
Liège	Malmedy
Liège	Neupré
Liège	Olne
Liège	Oreye
Liège	Saint-Georges-sur-Meuse
Liège	Seraing
Liège	Soumagne
Liège	Spa
Liège	Theux
Liège	Thimister-Clermont
Liège	Trois-Ponts
Liège	Verlaine
Liège	Verviers
Liège	Villers-le-Bouillet
Liège	Wanze
Luxembourg	Bertrix
Luxembourg	Durbuy
Luxembourg	Hotton
Luxembourg	Martelange
Luxembourg	Roche-en-Ardenne
Luxembourg	Tintigny
Luxembourg	Vaux-sur-Sûre
Luxembourg	Vielsalm
Luxembourg	Wellin

Namur	Anhée
Namur	Beauraing
Namur	Ciney
Namur	Dinant
Namur	Florennes
Namur	Hastière
Namur	Mettet
Namur	Namur
Namur	Sambreville
Namur	Sombreffe
Namur	Viroinval

CONTACTS PRESSE :

Nathalie Guilmin | Porte-parole de Céline TELLIER

0499/20.70.16 – nathalie.guilmin@gov.wallonie.be

Be WaPP

Porte-parole:

Valérie Cartiaux

0475/99 95 63

valerie.cartiaux@bewapp.be

Attachée de presse :

Margaux Broquelaire

Ribbon Agency

0474/84 71 49

margaux@ribbonagency.be